



MINISTÈRE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 907 Cotonou  
Tél : +229 21 30 25 70  
info@travail.gouv.bj  
www.travail.gouv.bj

## **ATELIER NATIONAL D'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR L'INTEGRATION DU BENIN A L'ALLIANCE 8.7 DE L'OIT.**

# **FEUILLE DE ROUTE DE L'INTEGRATION DU BENIN A L'ALLIANCE 8.7 DE L'OIT**

**Novembre 2023**



## Liste des sigles et acronymes

<b>AFDB</b>	AFDB
<b>ANCB</b>	Association Nationale des Communes du Bénin
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>BOAD</b>	Banque Ouest-Africaine de Développement
<b>CDN</b>	Comité Directeur National de lutte contre le travail des enfants
<b>CIPCRE</b>	Cercle International pour la Promotion de la CREation
<b>CNP-BENIN</b>	Conseil National du Patronat du BENIN
<b>CONEB</b>	Confédération Nationale des Employeurs du Bénin
<b>DEDRAS</b>	Organisation chrétienne innovatrice de développement
<b>EDI- ONG</b>	Ensemble pour le Développement Intégré ONG
<b>FAO</b>	Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FIDA</b>	Fond International de Développement Agricole
<b>Helvetas</b>	
<b>INF</b>	Institut National de la Femme
<b>InSTaD</b>	Institut National de la Statistique et de la Démographie
<b>MAEP</b>	Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche
<b>MASM</b>	Ministère des Affaires Sociales et de la Micro-finance
<b>MDC</b>	Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale
<b>MEF</b>	Ministère de l'Économie et des Finances
<b>MESTFP (INIFRCF)</b>	Ministère des Enseignements Secondaires Technique et de la Formation Professionnelle
<b>MESRS</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
<b>MEEM</b>	Ministère de l'Énergie de l'Eau et des Mines
<b>MEMP</b>	Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire
<b>MICS</b>	Enquête par Grappes à indicateurs multiples
<b>MJL</b>	Ministère de la Justice et de la Législation
<b>MISP</b>	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
<b>MND</b>	Ministère du Numérique et de la Digitalisation
<b>MTFP</b>	Ministère du Travail et de la Fonction Publique

<b>OBISACOTE</b>	Observatoire de l'Intersyndical du Suivi de l'Application des Conventions de l'Oit sur le Travail des Enfants
<b>ODD 8</b>	Objectifs de Développement Durable N° 8
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PAG</b>	Programme d'Action du Gouvernement
<b>PAN</b>	Plan d'Action National de lutte contre le travail des enfants
<b>PNUD</b>	Programme des Nations-Unies pour le Développement
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>SSIAO/RAO</b>	
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations-Unies pour l'enfance
<b>USAID</b>	l'Agence des Etats-Unis pour le développement



MINISTERE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE  
  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 907 Cotonou  
Tél : +229 21 30 25 70  
info@travail.gouv.bj  
www.travail.gouv.bj

# FORMULATION DE LA FEUILLE DE ROUTE D'INTEGRATION DU BENIN A ALLIANCE 8.7 DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Décembre 2023



## Contexte

A l'instar des autres pays en développement, le Bénin n'est pas épargné par le phénomène du travail et de la traite des enfants et du travail forcé. Les efforts fournis par les acteurs nationaux de protection ont permis d'enregistrer au cours des dix dernières années, des résultats encourageants.

En effet, de 52,5% en 2014 selon les résultats de l'enquête MICS, le taux de prévalence nationale du travail des enfants est passé à 19,9% en 2022 (MICS 2). Le caractère encourageant de ces résultats est tributaire de la volonté du Gouvernement et des acteurs de la société civile, des partenaires techniques et financiers de parvenir à l'objectif ultime d'élimination du travail des enfants au Bénin.

Il ressort des résultats de ces enquêtes que des efforts restent encore à faire, notamment dans certains secteurs clés tels que l'agriculture, les chantiers de construction de bâtiments, les mines et les carrières et le travail domestique.

Ainsi, faisant échos à **L'APPEL A L'ACTION de Durban sur l'élimination du travail des enfants** tel qu'il ressort des conclusions des travaux de la Vème Conférence Mondiale tenue à Durban en Afrique du Sud du 15 au 20 mai 2022, le Bénin a décidé d'accélérer sa marche vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable relatif à l'élimination du travail des enfants notamment la cible 8.7 de l'ODD 8.

Pour y parvenir, le Bénin a décidé en 2022 et ce, après consultation des parties prenantes réunies au sein du Comité Directeur National de lutte contre le travail des enfants, d'intégrer l'Alliance 8.7 qui a été créée par l'OIT le 21 septembre 2016, au profit des Etats nourrissant une telle ambition dans le but d'aider à organiser un monde exempt de travail forcé, d'esclavage, de traite des êtres humains et de travail des enfants.

En effet, l'Alliance 8.7 s'est fixée de nobles objectifs entrant en ligne de compte de l'épanouissement de l'homme dans la société et surtout dans son milieu de travail. Elle encourage une synergie d'actions des pays membres contre toutes formes de pratiques avilissant l'espèce humaine en l'occurrence la lutte contre le travail des enfants



sous toutes ces formes. Cette nouvelle initiative contribue aussi à poursuivre les objectifs de développement durable relatifs à la réduction de la pauvreté, à l'éducation, à l'égalité hommes-femmes, au travail décent, aux inégalités, à la paix et à la justice.

Ainsi, par courrier officiel en date du 06 décembre 2022, le Gouvernement du Bénin a saisi le BIT de son intention d'intégrer l'Alliance. En réponse, le BIT a marqué son accord pour accompagner le Bénin dans le processus. Toutefois, au nombre des conditions, l'Etat candidat devra préalablement nommer un point focal de l'Alliance et formuler en vue de sa mise en œuvre efficace sous sa supervision, la feuille de route devant lui permettre d'aboutir diligemment à l'objectif d'élimination du travail des enfants.

La présente feuille de route relative à l'intégration du Bénin à l'alliance 8.7 de l'OIT est le fruit d'une longue et minutieuse préparation au sein du comité Directeur National lors de plusieurs de ses sessions sont celles des 14, 15 et 16 novembre 2023

Ce document dispose de cinq (05) priorités à savoir :

❖ ***Secteurs d'activités :***

- Agriculture, Elevage et Pêche
- Mines et carrières
- Travail domestique

❖ ***Coordination de la lutte contre le travail des enfants, la traite et le travail forcé***

❖ ***Suivi, collecte de données et partage de connaissances ;***

❖ ***Mobilisation des ressources pour la traite et lutte contre le travail des enfants et le travail forcé ;***



❖ ***Répression des auteurs Co auteurs et complices de traite de travail des enfants et de travail forcé. Confère le tableau annexé.***

Le coût estimatif de cette feuille de route s'élève à 2.580.000 dollars.

La présente feuille de route qui s'appuie, entre autres, sur des documents existants déjà au Bénin, notamment le PAG, le PAN a été adopté par l'atelier des 23 et 24 novembre 2023, se veut être un outil de travail capable de permettre au Bénin d'être au rendez-vous de 2025.



<b>Priorités</b>	<b>Actions</b>	<b>Stratégies</b>	<b>Structure responsable</b>	<b>Structure Associée</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Période d'exécution</b>	<b>Coût estimatif en dollars</b>
	Faire des études spécifiques sur la situation du travail des enfants dans l'Agriculture, élevage, la pêche et le travail domestique avec focus sur les vidomègons.	Recruter les consultants et faire les études pour chaque secteur.	MTFP	MAEP, MASM, MDC MEEM	BIT, UNICEF, FAO, UE, PNUD, Partenaires Sociaux, ONG impliquées dans la lutte contre le travail des enfants	Jan-juin 2024	50.000
	Renforcer les capacités des acteurs sur les techniques de lutte en matière de travail des enfants, de travail forcé et de la traite dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, les mines et les carrières et le travail domestique.	Identifier les acteurs à former Identifier les formateurs par type de curricula Développer et appliquer les curricula de formation spécifiques à ces secteurs Développer une stratégie d'alignement des DDTFP en relation avec la feuille de route 8.7	MTFP	MAEP, MESTFP (INIFRCF). MESRS; MEEM. MEMP, CDN	BIT, UNICEF, FAO, ONG TASK FORCE, EDUCO PNUD AFDB, EDI-ONG, CIPCRE Partenaires sociaux (OBISACOTE), UE.	Janv – sept 2024	100. 000

<b>Secteurs d'activités Agriculture, Elevage et Pêche Mines et carrières Travail domestique</b>		Renforcer les capacités humaines, financières et matérielles	MTFP	MASM, MJL,	BIT, OIM, FAO	Juillet 2024-	800.000
	Intensifier les visites d'inspection dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, les mines et carrières le travail domestique et évaluer leurs impacts.	Elaborer les outils pour les inspections (Guide d'inspection, fiches de visite...) ; Impliquer les associations professionnelles de chaque secteur	MTFP	MAEP, MEEM, MASM, Associations professionnelles des acteurs sectoriels	Coopération Belge, ONG TASK FORCE, FIDA, BM, BOAD	Decembre 2025	100.000

<p>Intensifier les visites d'inspection dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, les mines et carrières le travail domestique et évaluer leurs impacts.</p>	<p>Elaborer les outils pour les inspections (Guide d'inspection, fiches de visite...) ; Impliquer les associations professionnelles de chaque secteur</p>	<p>MTFP</p>	<p>MAEP, MEEM, MASM, Associations professionnelles des acteurs sectoriels</p>	<p>Coopération Belge, ONG TASK FORCE, FIDA, BM, BOAD</p>	<p>Decembre 2025</p>	<p>100.000</p>
---	---	-------------	---	--	----------------------	----------------

	<p>Assurer la prise en charge et le suivi des enfants retirés de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, des mines et carrières et du travail domestique</p>	<p>Renforcer le mécanisme de prise en charge des enfants retirés (PEC psychosociale, réintégration familiale; Elaborer le projet de vie, d'autonomisation de leur famille et faire le suivi; Appuyer en vivres et en matériels les CAPE pour l'accueil des enfants ;</p> <p>-Faire approprier par les promoteurs des centres, le décret n° 2022-072 du 09 février 2022 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des centres d'accueil et de protection de l'enfant en RB .</p>	<p>MASM</p>	<p>MTFP, MJL, MISP,</p>	<p>BIT, UNICEF, FAO, TASK</p> <p>FORCE, EDUCO, OIM, SSIAO/RAO, ONG ,Promoteur de CAPE</p>	<p>024 -Décembre</p>	<p>1.000.000</p>
--	--	---	-------------	-----------------------------	---	----------------------	------------------

<b>Coordination de la lutte contre le travail des enfants, la traite et le travail forcé.</b>		Commanditer une étude de faisabilité sur la mise en place d'un organe unique de coordination des actions de lutte contre la traite, le travail des enfants et le travail forcé	MDC	ITFP MASM, MIS	BIT, UNICEF, FAO, TASK FORCE, EDUCO Société civile, Partenaires sociaux, secteur privé, ANCB, INF associations professionnelles REsPED, PTF	Février-Septembre 2024	20.000
	Organiser des sessions régulières et assurer un fonctionnement harmonieux et durable du CDN.	Planifier ces sessions dans le plan de travail du CDN et mobiliser les ressources pour la tenue effective des sessions.	MISP etc...	BIT, TASK FORCE-ONG, EDUCO, EDI-ONGMASM, MISP, MJL,		Février-décembre 2024	40.000
	Création des sous-comités Alliance 8.7, au sein des Comités communaux de protection de l'enfant.	Faire le plaidoyer auprès des maires des communes du Bénin.	ANCB, maires des communes MTFP	MTFP, MDGL, MASM, MISP, Helvetas, Plan - Benin, DEDRAS, CIPCRE	BIT, UNICEF, EDUCO EDI-ONG	Février-Septembre 2024	25.000

	-Créer les outils digitalisés de collecte auprès de tous les acteurs de lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite.	-Recruter un expert pour concevoir et digitaliser les outils de collecte.	(InSTaD)	MTFP, MND, MEF MASM, MDC, MEN	BIT, UNICEF, EDUCO, EDI-ONG, PNUD	Février-Septembre 2024	40.000
		-Identifier les acteurs cibles et					
	-Renforcer les capacités des acteurs de lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite des enfants à la collecte de données.	Organiser les ateliers de formation et de renforcement des capacités des acteurs de lutte le travail des enfants, le travail forcé et la traite des enfants à l'utilisation des outils digitaux de collecte de données.	MTFP		BIT, UNICEF, EDUCO, PNUD Union Européenne	Février-Septembre 2024	60.000

<b>Suivi, collecte de données et partage de connaissances (harmoniser les outils de collecte de données)</b>	<p>-Produire des rapports consolidés de toutes les activités des parties prenantes en matière de lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite des enfants.</p>	<p>Procéder à la compilation des rapports d'activités de toutes les parties prenantes ;</p> <p>-Valider le rapport consolidé au cours de la revue annuelle ;</p> <p>-Transmettre le rapport au secrétariat de l'alliance 8.7 avec copie au BIT,</p> <p>-Diffuser le rapport consolidé.</p>	MTFP		<p>BIT, UNICEF, PNUD, EU, OIM, coopération Suisse</p>	<p>Novembre-Décembre 2024-2025</p>	40.000
	<p>Réaliser l'interconnexion des bases de données sur la traite la lutte contre</p>	<p>-Faire une étude pour analyser la faisabilité de l'interconnexion des bases de données (SIDoFFE-NG, SIPAGES, SIRP-SAT...),</p>	MASM		<p>BAD, BOAD, BIT, PNUD, USAID</p>	<p>Février-Décembre 2024</p>	25.000

	le travail des enfants et le travail forcé.	Mettre en réseau les bases identifiées et harmoniser les données produites.					100.000
	-Renforcer les capacités des acteurs sur les techniques de mobilisation des ressources.	-Identifier les spécialistes en matière de mobilisation de ressource pour donner les techniques relatives à la mobilisation.	MEF	Maison de la Société Civile, MTFP	BIT, PNUD, UE, UNICEF, EDUCO	févr-24	20.000
	-Mettre en place un mécanisme pour mobiliser les ressources pour la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé.	-Appropriation des différents champs d'intervention des partenaires identifiés pour faciliter la mobilisation.	MTFP /CDN				0

**Mobilisation des ressources pour la traite et lutte contre le travail des enfants et le travail forcé.**

	Créer un comité fonctionnel de mobilisation avec une définition claire de ses attributions.	MTFP /CDN	Maison de la Société Civile, MTFP		Février - Décembre 2023	20.000
	Faire des plaidoyers à l'endroit des partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des ressources.					
Rechercher des financements auprès des entreprises du secteur privé pour lutter contre la traite le travail des enfants et le travail forcé.	-Mettre en place le partenariat public privé, table ronde.	MTFP, CNP-BENIN	CONEB OBISACOTE MEF MDC et OSC	BAD, BOAD, BIT, PNUD, USAID, UE, Ambassade de France	Février 2024- Décembre 2025	60 000
Evaluer périodiquement l'efficacité des actions	-Saisir l'opportunité de l'existence des RSE pour mobiliser les ressources			BAD, BOAD, BIT, PNUD, USAID	Février 2024- Décembre	10.000

	de mobilisation de ressources.	-Définir les outils de suivi-évaluation.			PNUD, USAID	2025	
<b>Répression des</b>	-Recruter un consultant pour réaliser l'étude du cadre juridique en matière de répression de la traite de travail des enfants et de travail forcé et proposer les mesures correctives identifiées.	Faire une étude exhaustive du cadre juridique en matière de répression de la traite de travail des enfants et de travail forcé pour	MTFP InSTaD	MJL, MISP, MASM, InSTaD	BAD, BOAD, BIT, PNUD, USAID, UE	Janvier 2024 - décembre 2025 Janvier 2024- Juillet 2024	20 000
	Intensifier les actions de poursuites judiciaires contre les coupables	Renforcer les capacités des acteurs (Inspecteurs du travail OPJ, juge des mineurs assistants sociaux ... sur les procédures et protocoles de suivi du travail des enfants de traite et de travail forcé.	MTFP MJL				100 000

auteurs, co - auteurs et complices de traite de travail des enfants et de travail forcé.		-Identifier les facteurs limitant l'aboutissement des procédures judiciaires enclenchées.					
	Faire le suivi des dossiers et suites judiciaires des poursuites engagées par l'autorité judiciaire	Identifier à l'issue des contrôles des auteurs d'infraction à raison de travail des enfants, travail forcé et de traite.	MTFP, MJL, MASM	MTFP, MISP, MASM Organisation de la Société Civile	BAD, BOAD, BIT, PNUD, USAID, UE	Janvier 2024 - décembre 2025	10.000
		Accomplir les actes pertinents de procédures à l'égard des mis en cause.					
	-Mettre en place un comité de suivi des actions judiciaires au niveau du CDN.						